

La lettre du Maire

Edito de Pascal LELIÈVRE

Chers solesmiens, cela fait maintenant plus d'un an que nous avons appris à vivre autrement, je sais que vous êtes impatients de reprendre vos activités. Une note d'espoir : la campagne de vaccination qui avance malgré des difficultés. Les beaux jours sont là, profitez des balades que nous pouvons faire dans notre joli village.

* * *

Quelques nouvelles de notre école Saint-Aquilin : Madame Gaborit, directrice et enseignante est entourée de 3 collègues dont un homme. Environ 88 élèves y sont accueillis dans 4 classes, ainsi que quelques enfants de l'IME. Notre personnel est au petit soin pour encadrer les enfants afin de bien respecter le protocole sanitaire. Nous espérons que le voyage de fin d'année pourra avoir lieu avec la classe de CM1-CM2 dans ce lieu magique qui est l'abbaye de Saint-Maur afin de s'initier à l'anglais et de découvrir cette magnifique région des bords de Loire. L'Association des parents d'élèves ainsi que la mairie subventionnent largement cette classe de découverte.

* * *

Nos modes de vie évoluent, notre production de déchets aussi ! Aujourd'hui, chacun de nous peut agir simplement pour réduire ces quantités de déchets et préserver ainsi des ressources naturelles qui s'épuisent. Les élus communaux se sont engagés dans un programme d'actions

pour la réduction de la production des ordures ménagères.

- Augmenter la collecte des déchets recyclables par la promotion des gestes de tri.
- Augmenter l'utilisation des composteurs individuels et développer le compostage en collectif.
- Diminuer la production d'ordures ménagères : d'après une étude qui a analysé les ordures ménagères sur notre territoire, on sait aujourd'hui que sur 128 kg d'ordures ménagères produits par habitant et par an il resterait encore 55,5 kg de déchets compostables soit 43% de notre poubelle !

Pour éviter à ces déchets d'être collectés pour ensuite être enfouis, nous pouvons tous agir et alléger notre poubelle. Adoptons le bon geste, compostons !

Retrouvez ces informations sur le site www.jaimeletri.fr.

* * *

Après l'annonce du couvre-feu j'ai pris l'initiative de faire couper l'éclairage public de 20h à 6h à compter du 21 janvier 2021 dans un souci d'économie.

* * *

Afin de soutenir nos associations nous avons versé des subventions à celles qui en ont fait la demande, bien qu'il y ait eu peu d'activités.

Nous attendons avec impatience la réouverture de nos restaurants et de notre café.

Réhabilitation de l'Espace du Rôle

Les travaux de réhabilitation de l'Espace du Rôle démarreront courant juillet 2021. L'avant-projet définitif (APD) présenté par le Cabinet Bleu d'Archi a été validé lors du Conseil du 22 février 2021 et prévoit :

↳ Deux espaces

. Un espace fermé : il offre un lieu d'exposition, pouvant accueillir des événements culturels, disposant également d'un lieu de convivialité, d'une buvette avec un double accès sur l'espace fermé et sur l'espace ouvert.

Il s'ouvre sur un parvis rue du Rôle.

. Un espace ouvert et couvert : pouvant accueillir un marché, des promeneurs... donnant sur le square et sur le parking de la mairie.

Avec les options suivantes :

- des panneaux photovoltaïques en toiture ;
- réhabilitation des toilettes publiques du parking de la mairie ;
- Une pergola devant l'entrée rue du Rôle.



Rappels : haies sur domaine communal et tonte

Les haies débordant sur les trottoirs doivent être coupées à l'aplomb, afin de ne pas empêcher le passage des piétons.

La tonte est autorisée les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 19h, et **interdite le dimanche et jours fériés**, comme tous travaux de bricolage et

jardinage à l'aide, d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Cf. *arrêté municipal du 31 mai 2001*. Le brûlage est interdit, les déchets devant être déposés à la déchetterie et non sur le domaine communal, merci de votre compréhension.

Information sur la fibre : le 28 avril 2021 à Solesmes

La fibre arrive à Solesmes et vous pouvez vous rapprocher des opérateurs présents sur le réseau.

Orange vous informera sur les avantages et les usages de la fibre le 28 avril de 9h à 17h place de la mairie.

Facebook.com/bien vivre à Solesmes

N'hésitez pas à consulter la page Facebook *Bien vivre à Solesmes* que Sandra LEROY anime régulièrement avec des photos, des informations, entre autres sur la vie de nos commerçants et des exposants sur le marché...

comme par exemple la belle initiative de notre salon de coiffure et de son entente avec notre boulanger pour organiser une tombola avec un œuf de pâques géant remporté par Patricia CROCHET.

Marché de producteurs de Solesmes

Notre petit marché de producteurs qui se tient place de la mairie tous les mercredis matin est maintenant bien ancré à la grande satisfaction des exposants. Chaque semaine vous êtes accueillis par un fromager, un horti-

culteur, un maraîcher, un charcutier, une marchande d'œufs, un marchand de miel, un marchand de produits grecs, une marchande de viande de bœuf, un poissonnier, un traiteur, un food-truck.

Bureau d'information touristique à Solesmes

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires.
Ouvert les week-ends et jours fériés en mai, puis tous les jours en juillet, août et septembre de 10h à 13h00

et de 15h00 à 18h00. Location de vélos possible.

Mail : info@valleedelasartre.fr Tel : 02 43 95 00 60

Site internet : vallee-de-la-sartre.com

Lutte contre le frelon asiatique

Il vous est demandé, si vous constatez la présence d'un nid sur votre propriété, d'appeler les services techniques de la mairie au 06.80.96.68.08.

-C'est l'agent communal qui contactera une des 5 entreprises prestataires conventionnées chargées de la des-

truction du nid.

-L'entreprise facturera 50 % de l'intervention à la commune, et 50 % au demandeur.

Pour information il y a eu 5 interventions en 2020 et la commune a versé 364 €.

Chantiers argent de poche 2021

du 19 au 23 juillet et du 2 au 6 août 2021

Tu as entre 15 et 17 ans,

Tu veux participer à la vie de la commune,

Tu veux gagner un peu d'argent pendant l'été...

N'hésite pas à venir.

Dossiers d'inscription à retirer en mairie



Elections Départementales et Régionales 2021

Nous serons appelés à élire nos conseillers départementaux et régionaux les dimanche 20 et 27 juin 2021. Les

élections se dérouleront dans le respect des règles sanitaires qui seront mises en place.

Redevances d'occupation du domaine public

Afin de soutenir nos commerçants nous avons décidé de ne pas recouvrer ces redevances cette année.

La cérémonie du 8 mai 2021

Une gerbe sera déposée lors de la commémoration qui se déroulera en petit comité.

Taux des impôts locaux

Lors du dernier Conseil municipal il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts locaux en 2021.

Abri bus place Madame Cécile Bruyère

Dans le cadre de la mise en accessibilité, un nouvel abri bus avec un quai sera aménagé en bordure du trottoir de la rue du Rôle, face à la mairie.

Réseaux d'eaux pluviales et usées

Des relevés topographiques et des réseaux sont en cours sur la commune, ces interventions sont nécessaires pour réaliser de futurs travaux d'aménagement des réseaux.

Repérage de tous les réseaux de Solesmes

NETAXIO repérera tous les réseaux de mi-mai à août. Aussi nous vous demandons d'être vigilants pour la sécurité du technicien qui interviendra sur la chaussée.